



## Objet acheté sur le net et non reçu

Par **sop160606**, le **02/01/2010** à **13:47**

Bonjour,

J'ai envoyé il y a un mois un chèque pr un objet à madame X suite a son annonce parue sur un site.

Après deux semaines et un mail de relance de ma part, madame X me dit qu'elle n'a pas le temp d'envoyer l'objet mais s'engage a l'envoyer la semaine d'après.

je viens de la relancer et elle me repond qu'elle ne retrouve plus l'objet, qu'elle va déchirer mon cheque et le mettre a la poubelle.

que puis-je faire pour me retourner contre elle , sachant très bien qu'elle va attendre que j'oublie ce cheque pour l'encaisser.

J'ai tté les preuves ecrites (mails) que j'ai soigneusement gardé depuis le debut de cette vente.

Cordialement.

Par **LeKingDu51**, le **03/01/2010** à **03:12**

Bonjour,

C'est très simple :

Assurez vous que le chèque n'a pas encore été débité.

Notez le numéro du chèque que vous retrouverez sur le talon et contactez votre banque afin d'y faire opposition.

Comme cela, vous serez sûr que cette personne ne pourra pas l'encaisser.

Cdlt